

FICHE DE CONTRÔLE - HORAIRES GOOGLE ET SITE

OOZWEB · Version du 16 octobre 2026 · Usage libre, sans inscription

Cette fiche sert à relever et contrôler une information. Elle ne remplace pas une sauvegarde complète du compte ni la confirmation de Google. Ne notez aucun mot de passe ou code de validation.

1. IDENTIFIER LE BON ÉTABLISSEMENT

Nom et adresse :

Lien public de la fiche :

Personne qui valide les horaires :

Personne qui peut modifier la fiche / le site :

Date du relevé :

2. AVANT LA MODIFICATION

Horaires habituels actuels (avec les coupures) :

Exceptions et statut actuels :

Changement demandé et confirmé :

Dates précises concernées, avec l'année :

Capture ou relevé initial conservé : oui / non Réglage retenu : standard / exception datée / statut d'ouverture

3. APRÈS ENREGISTREMENT

Date et valeur enregistrée :

État indiqué par Google : accepté / en attente / non approuvé

Capture et éventuel message :

Si erreur : valeur confirmée à rétablir :

4. CONTRÔLE CÔTÉ CLIENT

Pour chaque support, noter : date consultée, valeur visible, écart observé.

Recherche Google :

Google Maps :

Site : Contact, pied de page, autres pages utiles et traductions :

Porte ou affiche en boutique :

Agenda ou autre service effectivement utilisé :

5. FERMER LA BOUCLE

Information publique conforme constatée le :

Prochaine vérification et responsable :

Après fermeture, contrôle de la reprise :

Annonce datée à retirer du site / de la porte :

Écart restant et prochaine action :

Mode d'emploi :

<https://oozweb.be/blog/modifier-horaires-entreprise-google.html>

Sources officielles consultées le 16 octobre 2026 :

<https://support.google.com/business/answer/15300403?hl=fr>

<https://support.google.com/business/answer/6303076?hl=fr>

<https://support.google.com/business/answer/3038311?hl=fr>

Les cas limites de fermeture doivent être vérifiés dans l'aide Google actuelle. Conserver une trace de la demande et distinguer enregistrement, examen et affichage public.